harcelement ???

Par **sandr059**, le **29/08/2008** à **22:00**

Bonjour,
Je me permets de vous solliciter suite à un harcèlement qui dure depuis le mois d'avril.

Voilà tout à commencer avec un conflit avec une amie, rien de bien méchant.
Je ne sortais plus assez, à son gout, avec elle, et je privilégiée beaucoup trop ma fille.
Subitement une autre amie que nous avions en commun ce met à m'insulter. J'ai donc supprimé et bloqué ces deux personnes de mes contacts M.S.N.

Bon delà, elles ont mis à une de mes amies un commentaire anonyme qui disait du mal sur moi. Nous avions répondu ensemble à ce message par messagerie (privé) le lendemain ce message était sur le blog d'une de ces personne, et elle répondait en dessous, elles nous insultées, se moquée de nous …

Depuis le mois d'avril nous avons dû changées 3 fois de blog, malgré tout, sa n'a pas empêcher de recevoir de leur part des commentaires anonyme qui nous insulte, elles ont crée un blog spécial sur moi et mon amie pour se moquer de nous. (Heureusement ce blog a été supprimé) mais aussi des articles ou il y avait des injures et des parjures me concernant.

Dès que j'ai vu ca, je me suis rendu au commissariat, avec les copies de leurs articles, le policier m'a alors conseiller d'envoyé un recommandé à l'hébergeur et si malgré tout, elles continuaient, je pourrais porter plainte.

Entre le temps ou je suis allée au commissariat, et le temps où j'ai envoyée le courrier à l'hébergeur, j'ai reçu 2 autres commentaires qui insulter ma fille de 3 ans et demi de « singe poilu comme un chien » La rage m'a emporté, j'ai appelée une de ces personnes pour la prévenir de ce que j'envisager.
Le lendemain 7 nouveaux commentaires anonymes….

Dès réception de mon courrier l'hébergeur a désactivé les deux blogs.

Mais sa ne l'ai a pas arrêter pour autant, une de ces personnes m'a envoyé des texto pour savoir exactement ce que je faisais contre elle, et comme j'étais occupée, je ne pouvais pas lui répondre tout de suite du coup elle n'arrêté pas de m'envoyé des texto… Je lui ai répondu dès que je le pouvais, et quand je lui ai dit que je suis allée au commissariat, plus de réponses. 1heure après je reçois un autre texto qui me dit que ce n'est pas cette personne qui a envoyé les texto mais que cette personne est présente avec la personne qui envoie les texto…

Au matin je me connecte sur le net, et là je vois quoi un homme veut faire partie de mes amis

sur mon blog, alors je vais voir son profil et je vois que c'est le petit ami de cette fille. Bon je refuse et je bloque. Je vais voir mes mails, je vois qu'il veut faire partie de mes amies dans copain d'avant, je refuse. (a savoir que ces filles n'ont pas de fiche sur copain d'avant donc elle elles n'avaient pas de raison de connaitre ma fiche sur ce site puisqu'elles ne sont pas inscrite), plus loin je vois que j'ai un mail de mon hébergeur de blog me rappelant mes identifiant donc apparemment ils ont essayer de ce connecté sur mon compte, je vais sur MSN il veut que je fais partie de ces contact, je refuse et je bloque, et en regardant mes mails, de mon adresse MSN, je vois que j'ai aussi un mail de mon hébergeur de blog me rappelant l'identifiant que j'ai sur cette adresse donc par rapport a ca, je suppose aussi qu'ils ont essayés de se connecté sur mon compte MSN.

Et tout ceci depuis le mois d'avril ! Je n'en peu plu ! Je suis à bout !
Il n'y a plu de fin à cette histoire! Rien y fait!

J'ai fais des capture d'écran, et j'ai tout imprimé, la moindre petite chose j'ai gardée également le courrier que j'ai envoyé à l'hébergeur, la preuve que j'ai envoyé en recommandé, avec l'accusé de réception, les texto que j'ai reçu et j'ai envoyées, les derniers commentaires anonyme que j’ai reçu...

J'ai toujours ignoré leurs actes, j'ai changé 3 fois d'adresse (et là aussi j'ai les preuves), rien ne les concerne sur mon blog, ni sur ceux de mes amies, et qu’elle insulte ma fille je ne le tolère absolument pas ! Tous leurs actes sont purement gratuits !

Es que vous croyez que si je me présente avec ces nouveaux éléments au commissariat, je pourrais enfin déposer une plainte ?????

Merci.

Par **Olivier**, le **29/08/2008** à **22:56**

Alors premièrement un policier est dans l'obligation de prendre une plainte si vous l'exigez (eh oui personne ne le sait mais bon maintnant c'est dit)

Par ailleurs je vous conseille déjà d'arrêter de zoner sur des blogs et de prêter attention aux quolibets des gens, ils finiront bien par se calmer (ce qui vous permettrait d'ailleurs d'économiser énormément de temps pour prendre des cours d'orthographe et de syntaxe, ce qui serait nettement plus utile que de pourir le net avec des skyblogs...)

Nous ne sommes pas aux états unis où le harcèlement peut être mis à toutes les sauces. Laissez choir et ça passera tout seul.

Par **sandr059**, le **29/08/2008** à **23:21**

Je tiens à vous répondre. D'une part le blog que je tiens n'est absolument pas sur moi ou sur des bêtises, c'est un blog ou j'aide les jeunes qui ont des enfants ou qui font avoir des enfants faute de pouvoir avoir un site, étant moi même passais par la dure étape de jeune mère

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

célibataire . . .

Je sais que je ne suis pas une douée en orthographe, mais je ne vous permets pas de me juger ainsi!
J'ai écrit ceci rapidement, j'avoue et sans me relire, je ne pensais pas être en cours de français …
D'ailleurs, si je peux me permettre, vous aussi vous avez quelques fautes d'orthographe... personne n'est parfait !

Il me semble avoir été poli, je désirais juste des réponses à mes questions.
Je recherche plusieurs forums juridiques depuis quelques jours, pour avoir plusieurs avis, et c'est clair que dans celui-ci, on est bien mal reçu ! Ne vous en faites pas, je ne reviendrais pas !

Par **Olivier**, le **29/08/2008** à **23:26**

De toute façon ce n'est pas de conseils juridiques dont vous avez besoin mais plutôt de comprendre que la vie c'est pas une cour de maternelle du genre "il m'a dit un truc méchant alors je l'ai bloqué"... Ca fait un peu du "maîtresse il m'a attaqué alors il est dit ! NA !"

C'est vraiment puéril vos histoires, découvrez un peu le monde réel, il y a bien plus grave que vos petits soucis quotidiens !

Qui plus est nous sommes un forum d'entraide pour les étudiants, pas une usine à conseils juridiques gratuits.

Par **sandr059**, le **29/08/2008** à **23:47**

Merci je sais bien qu'il y a plus grave ! Ce n'est pas à moi que vous allez l'apprendre.
C'est en partie pour cela que je me renseigne sur des forums avant de me présentée dans un commissariat !

Je voudrais juste qu'ils enregistrent, au cas où plus tard sa dégraderait, je ne veux pas portée plainte a tout prix !

Et puis, je ne vois pas pourquoi je devrais me laisser insulté publiquement, harcelée au téléphone, et tolérée qu'on pirate mon adresse Email …

Ayant vu plusieurs sujet qui n'ont pas vraiment de rapport avec la vie étudiante je me suis permis de posté ici, mais c'est clair je ne recommencerais pas cette erreur !

Par **Stéphanie_C**, le **30/08/2008** à **00:12**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour Sandr

Je rejoins Olivier sur tous les points, sans vouloir forcément en remettre une couche.

Mais sache que sur le net, comme tout se fait par écrit, la crédibilité se gagne par l'expression écrite et par le degré d'importance de la chose (ce qui se passe sur le net n'est pas la vraie vie et rien de tel que de "laisser pisser le mérinos" si je puis me permettre, pour désamorçer beaucoup de situations qui semblent a priori graves - je parle en connaissance de cause).

De la même façon, même si tu n'es pas douée en orthographe, sur un forum tel que Juristudiant (donc avec un certain niveau), rien de plus pénible que de lire des phrases très mal orthographiées, ce qui explique notre agacement, à force.
Cela se comprend, nous lisons des dizaines et des dizaines de posts par jour.

Le minimum est de faire un effort et de se relire (avec un correcteur orthographique tel que celui de word) avant de poster. Cela fait partie de la "nétiquette" du web -> respect de l'orthographe puisque l'écrit est le moyen de communication principal, et donc moyen de compréhension principal, qui bien sûr diffère de l'oral.

Et comme conseil, je dirais : "l'indifférence est le pire des mépris" - surtout sur le web ! Sauf lorsque cela dépasse les bornes.

Voilà, en espérant que tu comprendras.

Par **Olivier**, le **30/08/2008** à **00:14**

[quote="Stéphanie_C":1cjvp8mf]Je rejoins Olivier sur tous les points, sans vouloir forcément en remettre une couche.[/quote:1cjvp8mf]

fayotte va ! tout ça pour passer admin lol !

Par **Ishou**, le **30/08/2008** à **00:18**

[quote="Olivier":26zobc23][quote="Stéphanie_C":26zobc23]Je rejoins Olivier sur tous les points, sans vouloir forcément en remettre une couche.[/quote:26zobc23][/quote:26zobc23]

Idem. Sans etre agressive non plus

Par **Stéphanie_C**, le **30/08/2008** à **00:19**

[quote="Olivier":221x9xcg][quote="Stéphanie_C":221x9xcg]Je rejoins Olivier sur tous les points, sans vouloir forcément en remettre une couche.[/quote:221x9xcg]

fayotte va ! tout ça pour passer admin lol ![/quote:221x9xcg]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

MDR c'est ce qui s'appelle du "harcèlement de fayottage" !

Blague à part, le harcèlement sur le web, faut fuir à vitesse grand V car pour l'avoir vécu, la riposte n'arrange rien. Il faut s'immerger (donc arrêter les blogs perso).

Par **sandr059**, le **30/08/2008** à **10:28**

Je n'ai PAS DE BLOG PERSO !!!!!!!!!!!!!
D'ailleurs je me demande bien comment elles ont su que c'était le mien, parce qu'il est totalement anonyme, aucune photo de moi ou de mon entourage ni mon nom.

Et depuis le mois d'avril je laisse coulé.

Et il n'y a pas que sur le net mais aussi au téléphone !!!!!

hier soir, j'ai encore reçu un SMS de son petit ami : "Je vais te faire la peau"

Ayant déjà vécu une histoire de harcèlement un peu comme celui là de la part d'un garçon, je ne l'avais pas pris au sérieux, en me disant la même chose : ce n'est pas grave, il va bien finir par arrêté...
Malheureusement, une agression c'est produite.
Et j'avoue j'ai très peur de revivre la même chose.

Par **Ishou**, le **30/08/2008** à **11:11**

[quote="Stéphanie_C":131nv8th]Blague à part, le harcèlement sur le web, faut fuir à vitesse grand V car pour l'avoir vécu, la riposte n'arrange rien. Il faut s'immerger (donc arrêter les blogs perso).[/quote:131nv8th]

Meme arreter les blogs tout court au moins le temps que l'autre abruti arrete de vous harasser...

Vous parlez d'agression mais si vous ne donnez les éléments qu'au compte-gouttes, on n'a donc pas tout ce qu'il faut savoir pour vous répondre vu qu'on ne le fait qu'en se basant sur ce qu'on sait au moment de le faire.

Par **sandr059**, le **30/08/2008** à **11:26**

L'agression n'est pas de la même histoire, je n'avais que 16 quand je me suis fais agréssé.
Mais j'ai peur de revivre la même chose.

Comme je l'ai di plus haut mon blog, je l'ai fais pour les jeunes futurs ou parents, et parce que justement le blog est le meilleur moyen de communication chez les jeunes et que j'aime aider

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

les autres.

Mon blog n'est pas le problème, puisque j'ai mis l'option pour ne plus recevoir de messages anonyme et il me semble que je suis en droit de possédée une adresse.

Maintenant c'est des SMS que je recois qui m'insulte et qui me menace, et ils ont piratés mon adresse E.mail

Mais c'est bon, un autre forum à bien répondu à toutes mes interrogations.

Merci quand même

Par **Stéphanie_C**, le **30/08/2008** à **14:52**

[quote="sandr059":qczfvozx]Je n'ai PAS DE [b:qczfvozx]BLOG PERSO[/b:qczfvozx] !!!!!!!!!!!!!! D'ailleurs je me demande bien comment elles ont su que c'était [b:qczfvozx]le mien[/b:qczfvozx], parce qu'il est totalement anonyme, aucune photo de moi ou de mon entourage ni mon nom.
[/quote:qczfvozx] :roll:

Ben... ça s'appelle un blog perso Image not found or type unknown

Même s'il est anonyme, donc c'est ton blog (perso).

Et merci de ne pas "hurler" sur le forum, car la crédibilité passe aussi par là.
Si tu étais plus claire ça irait mieux.

Par **AllRight**, le **07/09/2008** à **20:14**

Pas la peine de s'énerver! On a vu bien pire en matière de fautes, et j'avoue que ça ne m'a pas choqué autant.

Pour ce qui est du harcèlement, Sandr059 est tout à fait en droit de savoir ce qu'elle peut faire face à ça surtout qu'il y a des menaces. Elle est libre de créer un blog (même si je ne cautionne pas les blogs du genre "regardez ma vie" - mais ce n'est pas le cas, ici). Malheureusement, pour le moment, je ne peux t'aider plus. Si quelqu'un pouvait l'éclairer...

Par **Stigma**, le **07/09/2008** à **20:15**

Je vous trouve très durs avec elle...
Sinon, sandr059, je t'ai envoyé un mp, si tu lis toujours ce forum.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **fan**, le **07/09/2008** à **21:11**

Bonjour et bienvenue. Au premier texto, tu peux porter plainte. C'est notre prof de pénal, magistrat, qui nous l'a dit cette année.
Vous savez, administrateurs et modératrices, que lorsque l'on est sur les nerfs comme doit être sandr069, on ne fait pas trop attention à l'orthographe.
Tu es à bout, sandr069, cela se voit ou plutôt cela se sent dans tes messages, mais il faut que tu te reprennes et que tu continue à aider ces femmes, laisse tes interlocutrices dirent puisque ce qu'elles disent est faux, alors ne fait plus attention. Allez sourit en regardant ta :))

petite fille, cela te feras du bien. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés